



EXERCICE AVEC MUNITIONS RÉELLES SAID CHANEGRIHA SUPERVISE L'OPÉRATION

Page 2

LUTTE ANTITERRORISTE

SIX ÉLÉMENTS
DE SOUTIEN
ARRÊTÉS

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5000 | Jeudi 25 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAPATRIEMENT D'ALGÉRIENS
DÉCÉDÉS À L'ÉTRANGER

CLARIFICATIONS
DU MINISTÈRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Page 3

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LES PARTIS SUR LES STORTING BLOCKS

Page 3



■ AOUN TANCE LES IMPORTATEURS
DU MÉDICAMENT

TOUT POUR
PROMOUVOIR
LA PRODUCTION
LOCALE

Page 4

■ APRÈS L'EFFONDREMENT DU TOIT
TRANSFERT
D'URGENCE POUR
LES ÉLÈVES DE
"SAYEH RAHOU"

Page 3

RÉUNION AFRICAINE DE HAUT-NIVEAU
SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE



L'ALGÉRIE PARTICIPE
AUX TRAVAUX ABUJA

Page 2

VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de 78 kg de kif traité

« Des tentatives d'introduction de quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 78 kg de kif traité » ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, « en coordination avec les différents services de sécurité à travers les Régions militaires, qui ont arrêté également 66 narcotrafiquants durant cette période allant du 18 au 23 avril » a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Tandis que « 50038 comprimés de psychotropes ont été saisis durant la même période » ajoute le communiqué.

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP « ont intercepté 1140 individus et saisi 34 véhicules, 175 groupes électrogènes, 75 marteaux piqueurs, et 236 quintaux de mélange d'or et de pierres, ainsi que quantités d'explosifs, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite » est-il mentionné dans le bilan rendu public. Par ailleurs « 17 autres individus ont été interceptés et la saisie d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 15 fusils de chasse, des quantités de munitions, 18 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation et 142 quintaux de tabac », révèle la même source.

Dans un autre contexte, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 10 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 512 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

Sonatrach signe un protocole d'entente avec la société omanaise ABRAJ Energy Services

« Le groupe Sonatrach a signé, hier à Mascate (Oman), un protocole d'entente, avec la société omanaise ABRAJ Energy Services », a-t-il indiqué dans un communiqué. Ce protocole permettra à Sonatrach et à ABRAJ Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur « les opportunités de coopération dans les activités de forage, de Workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés ». La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, ajoute le document, rappelant que « ABRAJ Energy Services est l'une des principales sociétés du Sultanat d'Oman opérant dans les services Oil & Gas ». La signature de ce MoU confirme « les ambitions de Sonatrach de développer la coopération dans les activités de services pétroliers à l'international et de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et la formation spécialisée », affirme le communiqué

R. N.

CHANEGRIHA À LA 3^{ème} RÉGION MILITAIRE :

« Nous œuvrons à concrétiser sur le terrain la préparation au combat dans toutes ses formes »

« Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, avant-hier une visite de travail et d'inspection en 3^{ème} Région militaire, dans le cadre de ses visites régulières aux différentes Régions militaires », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La visite a été entamée depuis le Secteur opérationnel Sud Tindouf, où après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Mustapha Ismaili, Commandant de la 3^{ème} RM, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à l'ensemble des cadres et des personnels de la Région et à travers laquelle il leur a « transmis les salutations, l'estime et les remerciements de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avant de souligner que « la pré-

paration au combat est le portail d'accès vers le développement, la disponibilité et la performance opérationnelle escomptés. » « Je saisis l'occasion de cette visite pour transmettre les salutations, l'estime et les remerciements de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'ensemble des personnels de cette Région, mobilisés sur chaque parcelle de ses frontières », a affirmé le Général d'Armée.

Le chef d'État-major de l'ANP a souligné : « la disponibilité que nous œuvrons à concrétiser sur le terrain, au niveau de cette importante Région, avec tout ce qu'elle comprend comme dispositifs opérationnels et unités de combat, nécessite l'observation des exigences de la préparation au combat, dans toutes ses formes, branches et spécialités. »

« La raison en est que parmi les éléments de puissance, qui ont des résultats certains et une efficacité prouvée, auxquels l'ANP réserve un intérêt particulier, figure la préparation au combat, qui représente le portail d'accès vers le développement et la disponibilité escomptés, ainsi que vers la performance opérationnelle qui correspond à la nature des missions assignées », a-t-il soutenu.

Le Général d'Armée a affirmé que « l'ANP veille, à l'aune des développements régionaux et internationaux, à entreprendre des démarches rationnelles et réfléchies, basées sur la combinaison entre l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé. »

« En vue d'une adaptation continue à l'évolution de la situation dans notre

environnement régional et international, et de faire face, efficacement, aux nouvelles menaces, nous avons entamé une préparation globale qui a touché les différentes composantes de l'ANP, avec la mobilisation des moyens humains et matériels, dans l'objectif de définir les contours du développement futur du corps de bataille de l'ANP », a-t-il précisé. « Au sein de l'ANP, nous avons fait de ces démarches rationnelles et réfléchies, un geste quotidien qui combine l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé, à travers l'entraînement continu et l'exécution d'exercices de différents types, avec la foi en la cause nationale, la fidélité au serment des martyrs, l'imprégnation des valeurs patriotiques, le sens du sacrifice et la défense des intérêts vitaux du pays en toutes circonstances », a-t-il ajouté.

À l'issue, le Général d'Armée Chanegriha a inauguré une salle polyvalente et a inspecté le Cercle du Djoundi et des unités relevant du Secteur opérationnel Sud Tindouf, où il donné aux personnels « un ensemble de directives et d'orientations portant, notamment, sur la poursuite des activités de préparation au combat, visant à permettre au corps de bataille de l'ANP d'atteindre le niveau d'excellence, dans tous les domaines, en insistant sur l'impératif de resserrer l'étau sur les activités de contrebande et du crime organisé, sous toutes ses formes », conclut le communiqué.

R. R.

RÉUNION AFRICAINE DE HAUT-NIVEAU SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie participe aux travaux Abuja

« L'Algérie a pris part aux travaux de la réunion africaine de haut-niveau sur la lutte antiterroriste qui s'est tenue dans la capitale du Nigeria, Abuja, les 22 et 23 avril, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. La délégation participant à cette réunion était conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug », a précisé la même source. La réunion a été marquée par « une large participation de représentants des

pays africains, d'organisations régionales et d'organismes onusiens », indique la même source ajoutant que « plusieurs axes liés aux moyens de renforcement de la coordination et de la coopération pour faire face au terrorisme et aux menaces sécuritaires communes ont été abordés. »

« M. Larbi Merzoug a également rencontré, en marge des travaux de la réunion, le Secrétaire général adjoint du Bureau des Nations Unies contre le terrorisme (UNOCT), Vladimir Ivanovich Voronkov », conclut le communiqué.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales

« Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à quatre membres du gouvernement », a indiqué, mercredi, un communiqué du Conseil. « Les questions prévues lors de cette séance concerneront les secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics et des Infrastructures de base, des Transports et des Finances », précise la même source.

R. N.

EXERCICE AVEC MUNITIONS RÉELLES

Saïd Chanegriha supervise l'opération

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, au champ de manœuvre du secteur opérationnel Colonel Lotfi de la 3^{ème} Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, « l'exercice tactique a été réalisé par les unités du Secteur opérationnel Colonel Lotfi. »

« Les actions de combat ont été caractérisées par un grand professionnalisme durant toutes les phases de l'exercice et un haut niveau tactique et opérationnel reflétant l'aptitude au combat des personnels et des commandants d'unités sur tous les plans », relève le communiqué du ministère.

« L'exploitation exemplaire du terrain et la parfaite coordination entre les différentes unités participantes dénotent également de la compétence des cadres en matière de montage et de conduite des différentes opérations de combat, ainsi que du savoir-faire et de l'aptitude des personnels à maîtriser les différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition », contribuant, ajoute la même source.

R. N.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les partis sur les starting blocks

La course à l'élection présidentielle annoncée pour le 7 septembre prochain est bel et bien lancée. Dès l'annonce par le président de la République de la tenue de cette joute électorale anticipée, la classe politique, longtemps d'hibernation, est sortie de sa longue torpeur.

PAR KAMAL HAMED

Des personnalités se sont d'ores et déjà déclarés partants pour cette course en annonçant leur candidature. D'autres partis ont annoncé leur participation sans pour autant affiché les noms qui vont défendre leurs colliers lors de ce rendez-vous électoral. En somme les parts politiques sont sur le qui-vive tant il reste peu de temps pour se préparer à cette échéance politique. C'est une vertèbre course contre la montre qui est alors engagée. Cela, malgré fait que le pouvoir n'a pas encore affiché le moindre indice sur son intention et surtout sur la personnalité politique à qui il donnera ses

faveurs. L'actuel locataire du palais d'El Mouradia n'a rien laissé filtrer quant à ses ambitions de briguer oui ou non un second mandat.

Interrogé sur cette question lors de son dernier rendez-vous avec la presse nationale Abdelmadjid Tebboune a botté en touche. Il a indiqué : « Avant l'heure, ce n'est pas l'heure », a-t-il répondu. « Je pense que ce n'est pas le moment approprié pour répondre à cette question, car il y a encore un programme que je suis en train de mettre en œuvre », soulignant qu'il reste plus 5 mois avant le scrutin présidentiel. Mais en attendant des partis politiques sont en train d'esquisser des alliances. C'est le cas de quatre partis politiques, à savoir le FLN, le RND, le front El Moustakbal et le mouvement El bina. Ces 4 partis ont créés une coordination dans le but de créer une convergence politique.

Cette coordination vise, en apparence et comme annoncée, à trouver des solutions aux blocages de certaines communes. Mais le timing de l'annonce peut aussi viser la mise en place d'un cadre d'alliance susceptible de déclencher une dynamique politique qui pourrait aboutir à soutenir un candidat précis. On en est pas là, mais les supputations vont bon.

Contrairement à cette coordination une autre alliance de sept partis politiques a vu le jour récemment. Mais cette alliance a annoncé avoir d'ores et déjà choisi son candidat pour l'élection présidentielle du 7 septembre.

Il s'agit de Belkacem Sahli, président de l'alliance nationale républicaine. Pour Sahli, la coalition vise également à promouvoir la création et l'émergence de grandes familles et courants politiques pour permettre aux citoyens d'exercer convenablement leur souveraineté populaire et de choisir entre des projets de société. « Il s'agit de réhabiliter l'action politique et partisane, en raison de son impact direct sur la stabilité citoyenne, institutionnelle et sécuritaire », a-t-il déclaré. Pour lui il s'agit aussi de « maintenir un équilibre stratégique entre aspirations de la société vers plus de droits et de libertés et la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité de l'État-Nation. » de son côté le MSP s'est dit non concerné par le jeu des alliances. Le MSP a juste indiqué qu'il sera partant pour l'élection présidentielle. Comme c'est aussi le cas pour le FFS, le PT et l'UCL, le parti que préside Zoubida Assoul. Cette dernière a même annoncé sa candidature.

K. H.

APRÈS L'EFFONDREMENT DU TOIT

Transfert d'urgence pour les élèves de «Sayeh Rahou»

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans la wilaya d'Oran, un événement inattendu a bouleversé la communauté éducative : l'effondrement du toit de l'école primaire « Sayeh Rahou ».

Face à cette situation d'urgence, le ministre de l'Éducation nationale, M. belaabed, a pris des mesures immédiates pour assurer la sécurité et la continuité de l'éducation des élèves affectés :

- Le transfert immédiat des élèves dans un autre établissement
- La rénovation de l'établissement à fin de reprendre les cours à la normale pour les élèves
- Renforcer la sécurité dans les écoles de la région

Le ministre, Belaabed, a rencontré les parents inquiets pour les rassurer quant à l'avenir scolaire de leurs enfants.

Il a annoncé que les 259 élèves, répartis en 11 classes, seront temporairement transférés vers une école voisine. Cette décision vise à minimiser les perturbations éducatives tout en permettant la rénovation nécessaire de l'école primaire « Sayeh Rahou ». Le ministre a également visité la commune de Boutlélis pour évaluer les dégâts. Il a confirmé que les

travaux seraient achevés à temps pour que la prochaine rentrée scolaire se déroule dans l'établissement rénové, garantissant ainsi un retour à la normale pour les élèves et le personnel.

État de santé de l'élève blessée

M. Achouri, directeur du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a affirmé que l'élève blessée a subi une intervention chirurgicale au niveau du crâne par une équipe chirurgicale spécialisée.

De son côté, un médecin anesthésiste-réanimateur a déclaré que l'état de santé de l'élève est stable après leur intervention.

Elle est actuellement en observation en salle de réanimation, et l'équipe chargée de son suivi travaille à la sortir des soins intensifs. L'équipe en charge de son cas continue de la suivre et son état actuel montre une amélioration.

Parquet de la République: ouverture d'une enquête

Le procureur de la République près le tribunal d'Essenia (Cour d'Oran), a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur

l'incident de l'effondrement du plafond d'une classe dans l'école primaire "Saih Rahou" dans la commune de Boutlélis (Oran), a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal d'Es Sénia, informe l'opinion publique que parallèlement aux travaux de rénovation de la couche d'isolation au niveau de l'école primaire "Saih Rahou" dans la commune de Boutlélis, le plafond d'une des classes de l'école s'est effondré ce jour dans la matinée", selon le communiqué.

Suite à cet effondrement, "six (6) élèves ont été blessés et pris en charge sur le plan médical, dont quatre (4) ont déjà quitté le centre de santé après avoir reçu les soins nécessaires, tandis que deux (2) autres ont été gardés au CHU d'Oran", a ajouté la même source. Le Procureur de la République s'est rendu sur les lieux de l'accident, où il a "ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les responsabilités", le parquet a fait savoir qu'"aucune perte humaine n'est à déplorer", lit-on dans le communiqué.

L. B.

RAPATRIEMENT D'ALGÉRIENS DÉCÉDÉS À L'ÉTRANGER

Les clarifications du ministère des Affaires Etrangères

Le ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a apporté ce mardi une clarification à « caractère informationnel », dans le cadre de l'amélioration globale des prestations des représentations diplomatiques et consulaires, notamment pour ce qui a trait au dossier du rapatriement des Algériens décédés à l'étranger. La mise au point du département des AE vient après la publication de plusieurs articles de presse et la multiplication des sorties médiatiques et afin d'éviter tout amalgame laissé par certaines déclarations. Il convient de rappeler à ce propos, que dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les préoccupations des membres de la

Communauté nationale à l'étranger et conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que « la prise en charge des frais de rapatriement vers l'Algérie des dépouilles mortelles des Algériens décédés, à l'étranger, est assurée par l'Etat algérien, en vertu des dispositions de l'article 72 de la loi de finances, au titre de l'année 2023. » Cet article a amendé l'article 165 de la loi de finances complémentaire de 2021, qui limitait la prise en charge à la seule catégorie de «nécessiteux ou dont les familles justifient l'insuffisance des moyens de financement permettant la

prise en charge de rapatriement.» En effet, la mise en place de ce dispositif est en cours depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la loi de finances 2023. Ainsi, les nationaux algériens résidents ou non-résidents, y compris ceux en situation irrégulière, décédés hors du territoire national, sont concernés par la prise en charge des frais de rapatriement de leurs dépouilles indépendamment de leurs situations financières. La prise en charge couvre les frais de transport terrestre dans le pays de décès, transport aérien vers l'Algérie ainsi que les frais des actes préalables (toilette mortuaire, la mise en cercueil, éventuels frais administratifs et taxes).

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Six éléments de soutien arrêtés

«Six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 18 au 23 avril», selon un bilan opérationnel rendu public hier mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national », souligne le bilan. La même source rappelle, également, que le terroriste « M'Hamed Khatar », alias « Ismail » a été abattu dans la wilaya de Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Thenéa El-Kahla, au Secteur militaire de Médéa. «L'opération avait permis la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions, une paire de jumelle et divers objets», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

UNE DÉLÉGATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA À ALGER

La région sahélo-saharienne au menu des entretiens

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a passé en revue, hier au siège du ministère, avec le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et les moyens de les promouvoir vers des horizons plus larges, notamment en activant les différents mécanismes offerts par la diplomatie parlementaire.

Les deux parties ont échangé sur « les visions et analyses sur l'évolution de la situation politique, sécuritaire et économique dans la région sahélo-saharienne », indique un communiqué du ministère. L'audience a, également, permis, d'examiner « les opportunités de réaliser des conjoints dans le cadre d'une initiative de coopération trilatérale pour servir les objectifs du développement durable dans cet espace », ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Pour rappel, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus est arrivée, hier, en Algérie pour une visite de travail officielle de trois jours.

R. N.

ORAN

4^e Salon du recyclage "Recycling Expo"

«La quatrième édition du Salon international du recyclage, traitement des déchets, énergies renouvelables, développement de l'énergie verte, préservation des ressources naturelles et protection de l'environnement «Recycling Expo» se tiendra au Palais des expositions à Oran, du 29 avril au 2 mai», a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cet évènement, organisé par l'agence événementielle «SOS Event» regroupe, comme de coutume, «les leaders et professionnels régionaux, nationaux et internationaux du tri, de la collecte, du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables et des équipements», a-t-on fait savoir de même source.

«Ce salon se veut comme un espace pour échanger les expériences, découvrir de nouvelles technologies et donner l'opportunité à tous ceux qui veulent investir ou profiter des expériences de certains exposants, pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers et industriels», a-t-on ajouté.

S'agissant de la participation étrangère, les organisateurs ont fait savoir que le Sénégal, seul exposant étrangers, sera l'invité d'honneur de cette édition.

Un riche programme de conférences, organisé en partenariat avec le Conservatoire National des Formations à l'Environnement (CNFE), est prévu en marge de l'exposition.

«Les missions et le rôle du CNFE dans le renforcement des capacités des entreprises», «des opportunités vertes offertes aux jeunes pour lancer des projets environnementaux», «gestion des déchets, état des lieux, stratégie nationale et perspectives», «le rôle des associations dans la protection de l'environnement», sont autant de thèmes qui seront abordés par ce programme de conférences.

DRAME FAMILIAL À DJELFA

Un homme tue son ex-épouse et leur fils avant de se suicider

Dans un communiqué publié, le procureur de la République près le tribunal de Hassi Bahbah, dans la wilaya de Djelfa, a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire suite à un tragique incident survenu dans la ville.

En effet, un terrible drame familial s'est produit dans la matinée d'hier à Hassi Bahbah, dans la wilaya de Djelfa. Un homme a abattu son ex-épouse et leur fils avant de se suicider.

Alertés par des tirs entendus dans un immeuble de l'un des quartiers de la ville, les services de sécurité se sont rendus sur place pour découvrir la macabre scène.

Les corps de trois personnes, un homme et une femme, ainsi que celui de leur enfant, ont été retrouvés sans vie.

L'examen des corps par le médecin légiste a confirmé que «les décès étaient dus à des blessures par balles. Selon les premières investigations, il s'agirait d'un acte prémédité.»

L'homme aurait utilisé une carabine de chasse pour tuer son ex-épouse et leur fils avant de retourner l'arme contre lui-même.

Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Hassi Bahbah afin de déterminer les circonstances exactes de ce fait divers tragique.

R. N.

AOUN TANCE LES IMPORTATEURS DU MÉDICAMENT Tout pour promouvoir la production locale

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique Ali Aoun n'a pas mâché ses mots sur le diktat des importateurs du médicament. Le cas de l'insuline est signalé d'autant que la production locale peut suffire à endiguer les pénuries et ruptures de stock.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ali Aoun est très remonté contre «les manœuvres sournoises de certains laboratoires étrangers pour dénigrer l'insuline fabriquée localement.» Lors de son intervention au congrès du Snapo (syndicat des pharmaciens d'officine), le ministre a indiqué de manière claire que «nous avons de tout temps été confrontés à des pénuries pendant le Ramadhan.

Cependant cette année, grâce à la production locale, aucune perturbation n'a été enregistrée.» Dans ce sillage, le ministre a déploré «les campagnes agressives visant à remettre en cause la qualité des médicaments produits localement.» Il est clair selon le ministre que «les auteurs de cette campagne visent à maintenir l'Algérie sous le joug de l'importation.»

Le marché de l'insuline représente quant à lui quelque 400 millions d'euros et se partagent entre des importations entre le Danemark et la France. Mais avec la nouvelle usine de Constantine inaugurée en mars 2023, l'Algérie produit 1 million d'unités sous forme de flacons destinés à la vente aux hôpitaux. Mieux, le groupe Sidal a inauguré également un site de



production à Boufarik (Blida) en partenariat avec le groupe Novo Nordisk dont la forme sous forme de stylos est destinée aux diabétiques. Le prix de 1000 DA l'unité est attractive et permet aux patients de trouver le produit disponible chez le pharmacien. Pour renforcer la souveraineté sanitaire sur certains médicaments, le ministre a introduit une nouvelle stratégie consistant «aux contrats d'efficacité en augmentant les taux d'intégration pour chaque produit.» Fini les temps de tout import, l'Etat algérien veut passer à une production de qualité certains médicaments dont des analgésiques, les antibiotiques et les anti-inflammatoires. Le pari de réduire la facture d'importation atteint son objectif puisque de 2 milliards de dollars, il a été réduit de moitié soit 1,1 milliards de dollars en 2022.

Le marché du médicament arrive à produire 2889 médicaments sur un total de 3641 avec 200 entreprises locales. Ce qui reste appréciable par rapport aux années

précédentes où le lobby import faisait la pluie et le beau temps au détriment de la santé des algériens.

F. A.

ÉNERGIES RENOUVELABLES Sellami plaide en faveur d'une politique de «décarbonation progressive»

La part de l'énergie consommée en Algérie par le secteur industriel, en raison de la diversification des investissements enregistrée au cours de ces dernières années, ne cesse d'augmenter. «Dr. Rabah Sellami, directeur hydrogène et énergies alternatives au commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique», a souligné hier l'urgence d'intégrer les énergies alternatives pour préserver la ressource gazière nationale. «La réduction de la consommation d'énergie dans le secteur industriel représente un important levier de la transition énergétique en Algérie et un moyen indispensable pour préserver nos ressources naturelles», affirme le Dr. Sellami lors de son passage dans l'émission «L'Invité de la rédaction» sur la Chaîne 3 de la radio algérienne. Selon l'intervenant, l'industrie nationale «représente à elle seule 25 % de la consommation nationale.» Il plaide en faveur d'une politique de «décarbonation progressive», par l'introduction des énergies renouvelables dans la production des produits destinés à l'exportation, à l'instar du ciment et des fertilisants. R. N.

CONSTANTINE

12 blessés dans un accident de bus

La Protection civile a fait état de 12 personnes blessées dans un accident de la route survenu hier vers 06h30 dans la wilaya de Constantine. Selon la même source, «il s'agit du renversement d'un bus de transport de voyageurs sur la route nationale n°03 au quartier Lounama, dans la daïra de Constantine.» A rappeler que la Protection civile avait déjà fait état, mardi, du renversement d'un bus assurant la ligne El-Khroub-Constantine, vers 15h quasiment au même endroit faisant 17 blessés.

R. N.

JOURNÉE ARABE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE L'Algérie célèbre l'événement

PAR RANIA NAILI

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée arabe de l'inclusion financière, marquée par la tenue d'une journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, co-organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Organisée en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette journée d'information se tiendra sous le parrainage du ministre des Finances, et aura pour thème "l'épargne, levier de l'inclusion financière", choisi cette année par le Fonds monétaire arabe, explique un communiqué commun de l'ABEF et l'UAR. "L'objectif de la célébration de cette journée de l'Inclusion financière est de renforcer les initiatives et de faciliter une diffusion plus large de l'information sur l'inclusion financière et ses objectifs", a précisé la même source.

Par cette action, "l'ABEF et l'UAR contribuent à l'enrichissement du débat et à l'examen des questions qui animent présentement le secteur Financier", ajoute le communiqué. Il s'agit également

de "rapprocher les établissements financiers de l'environnement économique et social, des Instituts de formation, ainsi que d'informer les écoliers des nouveautés du secteur des banques et assurances dans le cadre de l'éducation financière", souligne le document. Cet "important" événement regroupera les représentants des différents départements ministériels, des organisations patronales, des professionnels de la banque, de l'assurance, de la finance, du monde de la communication, de la presse ainsi que des experts métiers. S'agissant des thématiques qui seront abordées tout au long de cette journée, elles porteront sur les indicateurs d'inclusion financière dans la région arabe et seront organisées en deux panels de discussions interactives, animés par des experts métiers chacun dans le domaine qui le concerne. Le premier panel abordera le thème des "outils de développement de la culture d'épargne du point de vue bancaire, afin d'améliorer l'inclusion financière en Algérie", explique l'UAR. S'agissant du deuxième panel, il sera consacré au "rôle du secteur des Assurances et du marché financier dans le développement de l'inclusion financière et la promotion de l'épargne en Algérie", a-t-on souligné de même source.

R. N.

SIGNATURE DE L'ACCORD BALADNA

L'Algérie produira de la poudre de lait

Le gouvernement algérien, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ont signé hier, un accord avec un partenaire qatari pour la réalisation d'un projet de production laitière baptisé Baladna.

PAR RIAD EL HADI

Ce projet, dont le président de la République a confirmé la concrétisation prochaine, sera implanté dans l'une des wilayas du Sud du pays. Le nom de la wilaya, le nombre d'emplois qui seront créés et la superficie du site restent à déterminer. Cette réalisation est le fruit de la visite du Président Abdelmadjid Tebboune au Qatar l'année dernière, au cours de laquelle plusieurs accords ont été signés. Parmi les autres projets concrétisés figurent ceux relatifs au projet d'hôpital algéro-allemand-qatari à Zeralda, à l'ouest de la capitale.

Auparavant, une centaine d'intentions d'investissement étrangères avaient été recensées et étudiées au niveau de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), en attendant leur concrétisation effective après l'adoption de la loi sur l'investissement fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'État.

Ainsi, plusieurs projets importants sont à un stade très avancé d'étude, tels que



le projet d'hôpital algéro-qatari-allemand d'une capacité de 300 lits et le projet Baladna de production laitière en partenariat avec le groupe qatari d'investissement.

Projet Baladna en Algérie : en quoi consiste-t-il ?

Avec la signature de cet accord-cadre, le projet de Baladna en Algérie va franchir une étape importante dans sa concrétisation. Le géant qatari devrait créer une ferme géante dans la région d'Adrar dans le Sud algérien pour produire 200.000 tonnes de lait en poudre par an. La superficie de cette ferme est de 100.000 hectares, selon le site Doha News. Avec cette ferme et l'expertise

de Baladna, l'Algérie cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger. En 2021, l'Algérie a importé près de 200.000 tonnes de poudre de lait pour 600 millions de dollars.

La production locale de lait couvre à peine la moitié de la consommation nationale de ce produit de large consommation qui est en partie subventionné par l'État.

Le lait en sachet bénéficie en effet du soutien de l'État, mais le gouvernement a décidé de réduire sa distribution aux seuls ménages, interdisant aux cafés et restaurants de l'utiliser au risque d'être poursuivis dans le cadre de la loi sur la spéculation.

R. E.

COMMÉMORATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU COLONEL AMIROUCHE

Symbole de courage, de sacrifice et surtout de l'unité nationale

PAR : IDIR AMMOUR

Tassaft, village natal du colonel Amirouche, est au rendez-vous avec l'histoire deux jours durant (24/25 du mois en cours), pour ressusciter encore une fois, deux héros de la révolution tombés au champ d'honneur à Djebel Sidi Thameur (Boussaâda), le 29 mars 1959. Comme chaque année, les patriotes, nationalistes, tels que les associations des enfants de chouhada, les moudjahidine, des cadres politiques, les militants de la démocratie et du combat identitaire, les comités de villages, de citoyens de tous âges, seront sûrement nombreux, à faire le déplacement au village natal de si Amirouche, pour rendre hommage à cette légende de 33 ans qui continue encore de susciter l'admiration et la curiosité historique de tous ceux qui croient encore aux sacrifices des martyrs pour l'honneur et la dignité des Algériens. Né en Kabylie certes, militait à travers les différentes régions du pays, mais rendait son âme à

Djebel Sidi Thameur (Boussaâda). Une preuve du grand Amour qu'il porte à sa patrie, nommée Algérie. Et comme de tradition depuis quelques années maintenant, le village de Tassaft, ses comités de villages, associations en collaboration avec la l'Apc d'Iboudrène, ont toujours honoré la mémoire du lion du Djurdjura.

Aujourd'hui encore, la fondation qui du porte son nom en collaboration avec l'Assemblée populaire communale d'Iboudrène se sont assignés le devoir d'organiser cette commémoration autour du fils du colonel, Nordine Ait Hamouda. Cette année, la commémoration qui, initialement célébrée le 29 mars, a été décalée d'un mois pour des raisons qu'on ignore ! Voulant partager ces moments de gratitude en l'honneur de ces deux héros, les organisateurs ont concocté à l'occasion un programme riche et varié. Cette fois-ci, dans deux sites différents. Il s'agit en premier lieu de Tassaft, village natal du colonel Amirouche et de Timizar Leghbar.

Concernant le programme il est comme suit : Pour la première journée, on assistera à l'inauguration d'une stèle dédiée aux martyrs du village de Tassaft Ouguemoun de 1856 à nos jours. Ensuite, à Atranchie, la cérémonie traditionnelle de la Fatiha, de la levée des couleurs nationales et du rituel dépôt des gerbes de fleurs par les différentes délégations à la mémoire des martyrs de la guerre de libération, a été au programme devant la statue du colonel Amirouche.

L'autre partie du programme sera organisée à Timizar Leghbar. Elle consiste : Ouverture de cérémonie officielle au niveau de la salle des trois C, suivie par une multitude de prises de paroles pour témoigner de la grandeur de cet homme. Signalons enfin que la commémoration de ce 65^e anniversaire a été aussi marquée le 29 mars dernier par une halte à la mémoire de ces deux héros à Djebel Sidi Thameur (Boussaâda).

I.A.

BNA

Une nouvelle agence de finance islamique à Alger

La Banque nationale d'Algérie a inauguré, avant-hier, par son Directeur général par intérim Benabdi Dine, sa 12^e agence de finance islamique, en présence de différents cadres. En marge de cet événement, Amina ATHAMNIA, Cheffe de la Division Finance Islamique a affirmé que la BNA dispose, désormais, de 107 guichets dédiés à ce compartiment au niveau du territoire national. Et annonce que dans le cadre de son plan d'action, la BNA procédera cette année à l'ouverture de 4 nouvelles agences de finance islamique dont la prochaine sera à Tamanrasset. En termes de chiffres, la même responsable indique qu'à fin 2023, «la BNA a capté 35 milliards de dinars qui circulaient hors circuit bancaire.»

Les financements octroyés ont dépassé les 12 milliards de dinars. La BNA, enchaîne Mme Athamnia, a l'ambition d'ouvrir 5 à 6 agences par an, annonçant qu'une réflexion est engagée concernant les startup et compte lancer de nouveaux produits prochainement. En réponse aux questions des journalistes, l'oratrice a relevé l'importance qu'accorde la BNA à la digitalisation, rappelant l'importance et le succès de Win Pay pour le paiement. Lancée en mars 2021, cette application permet aux clients de régler de nombreuses factures en ligne telles que les factures d'eau, d'électricité et de gaz, d'Algérie Télécom, de téléphones portables et de logements de location-vente (AADL), et d'effectuer des transferts.

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

Sanofi fait don d'insuline pour les camps de réfugiés

«Sanofi Algérie a procédé à un don de quantités importantes d'insuline au Croissant-rouge algérien, à destination des camps de réfugiés. L'opération s'est déroulée au centre et dépôt stratégique de l'association, situé à Blida, en présence de la présidente du Croissant-rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, et du PDG de Sanofi Algérie, Eduardo Arce Parellada», selon un communiqué de Sanofi. «Cette opération est le résultat d'une collaboration étroite entre la fondation Sanofi et Sanofi Algérie qui ont répondu à l'appel du CRA pour prendre en charge l'ensemble des besoins exprimés en insuline pour la prise des réfugiés», indique le communiqué. La présidente du CRA a déclaré : « Nous remercions Sanofi pour cette aide importante en médicaments qui contribuera aux opérations humanitaires du Croissant-rouge algérien, notamment en faveur de nos frères des camps de réfugiés sahraouis. » Eduardo Arce Parellada, PDG de Sanofi Algérie, a ajouté : « Chez Sanofi Algérie, nous croyons fermement en notre responsabilité envers les communautés que nous servons, et cela inclut naturellement notre participation dans les efforts des associations algériennes de référence pour le bien commun. Ce don est donc une illustration de notre engagement continu envers l'action humanitaire en Algérie. »

R. N.

MIDI

CULTURE

"ANNABA FILM INDUSTRY"

Une expérience pionnière pour accompagner les jeunes cinéastes au Festival du film méditerranéen

Le concours "Annaba Film Industry", organisé en marge du 4e Festival du film méditerranéen, à Annaba (24-30 avril), sera une "expérience pionnière" pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes, ont indiqué, mardi, les organisateurs.



CENTRE COMMERCIAL GARDEN CITY

Ouverture d'une nouvelle salle de cinéma



"ANNABA FILM INDUSTRY"

Une expérience pionnière pour accompagner les jeunes cinéastes au Festival du film méditerranéen

Le concours "Annaba Film Industry", organisé en marge du 4e Festival du film méditerranéen, à Annaba (24-30 avril), sera une "expérience pionnière" pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes, ont indiqué, mardi, les organisateurs.

Dans le cadre de cette compétition qui reflète, selon la même source, la volonté de ce festival méditerranéen de devenir un "contributeur de l'industrie cinématographique", pas moins de 12 productions, dont 7 algériennes, ont été sélectionnées pour y participer. Le concours sera consacré aux domaines du "développement de scénario" et de la "production de films", a-t-on encore indiqué, ajoutant que les lauréats bénéficieront d'un "accompagnement" et d'un "soutien" durant le festival. Cette manifestation culturelle donnera également lieu à un programme de formation sous forme de sept ateliers destinés à former 70 jeunes aux métiers de l'industrie cinématographique



(production, réalisation, bande sonore, direction photo, direction d'acteurs et écriture de scénario), en plus d'un master class qui leur permettra d'interagir et de s'imprégner des expériences de grands noms dans les domaines de la musique de film et de la production cinématographique, notamment celles du musicien international algérien, Safi

Boutella, et du producteur, italien Daniele Urciuolo. Le festival comprend, également, un programme destiné à mettre en valeur le cinéma féminin méditerranéen à travers la projection de 5 films dont "Les filles d'Oufa" de la tunisienne, Kaouther Ben Hania, en plus de projections spéciales consacrées au cinéma palessinien avec un total de sept

courts-métrages.

Le jury de la compétition officielle du 4e Festival du film méditerranéen d'Annaba, présidé par le réalisateur turc, Nuri Bilge Ceylan, lauréat de nombreux festivals internationaux, jugera 46 films, dont 14 longs-métrages, 17 courts-métrages et 15 films documentaires.

THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Transformer les idées innovantes des étudiants en produits commercialisables

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis l'accent, mardi à Sidi Bel-Abbès, sur l'importance de faire du théâtre universitaire « un outil pour transformer les idées innovantes des étudiants en produits commercialisables ». Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya pour superviser la clôture de la 14e édition du Festival du théâtre universitaire Mahieddine-Bouzid, le ministre a indiqué qu'« il existe des indices qui montrent que le théâtre universitaire deviendra un outil pour servir la culture et transformer les idées innovantes des étudiants en produits commercialisables où le

marché rencontre l'art et la culture, à travers le théâtre universitaire ». M. Baddari a ajouté que « ce que nous avons vu aujourd'hui au théâtre de l'Université de Sidi Bel-Abbès représente un terrain fertile pour la solidarité nationale et la tolérance pour la transmission des cultures de la société algérienne d'une génération à l'autre, pour construire une Algérie nouvelle et s'ouvrir à l'environnement économique et social, à travers plusieurs activités, qu'elles soient scientifiques ou artistiques ». Il a ajouté que « le théâtre est devenu une réalité dans le milieu universitaire algérien et les capacités théâtrales et artistiques que nous connaissons, aujourd'hui, sont la

meilleure preuve des grands progrès réalisés dans les domaines artistiques, créatifs et culturels à l'université ». Le ministre a souligné que dans le cadre de la convention paraphée avec le ministère de la Culture et des Arts, 115 ateliers d'enseignement et de pratique de théâtre seront ouverts au niveau de toutes les universités du pays, en vue d'accompagner les énergies juvéniles et donner aux étudiants l'occasion de mettre en exergue leurs talents, énergies créatives et innovantes sur la scène culturelle. Le ministre a souligné que « conformément au 41e engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Université

algérienne représente la locomotive dans le domaine innovant, créatif, scientifique, technologique, artistique et humain, ce qui la place à un endroit de savoir et de créativité ». M. Baddari a entamé sa visite au niveau du campus universitaire de l'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès, où il a visité le chapiteau des représentations des établissements universitaires, l'exposition organisée au hall de la bibliothèque, comportant des stands des universités, à l'instar de thèses de doctorat, des ouvrages d'universitaires sur le théâtre, outre des tableaux d'art et de sculpture produits par des étudiants des départements de l'université et ses contributions dans l'animation

culturelle et artistique. Il a aussi inspecté les clubs du théâtre universitaire et a assisté aux ateliers d'interprétation et d'écriture dramatique au niveau de la bibliothèque. Le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique présidera, mardi soir, la cérémonie de clôture de la 14e édition du Festival national du théâtre universitaire Mahieddine-Bouzid où les dix troupes participantes seront honorées, en assistant à la représentation théâtrale primée du prix de la meilleure représentation complète et devra aussi honorer la famille de l'artiste le défunt Mahieddine Bouzid, le jury et les encadreurs des ateliers.

ACADÉMIE ALGÉRIENNE
DE LA LANGUE ARABE

Lancement du Prix national des sciences de la langue arabe

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) a annoncé le lancement de la session constitutive de son Prix national des sciences de la langue arabe au titre de l'année 2024, visant ainsi à encourager les études et la recherche en sciences de la langue arabe et contribuer à sa diffusion, selon un communiqué de l'Académie.

A cet effet, l'AALA invite les postulants à la compétition pour ce prix à soumettre leurs candidatures munies d'un manuscrit dans l'une des branches des sciences de la langue arabe. Le prix sera décerné à trois lauréats en plus de boucliers commémoratifs et de certificats d'appréciation, se réservant le droit d'ajourner une partie du prix ou sa totalité, si les travaux soumis ne sont pas à la hauteur du niveau académique requis.

Le montant global sanctionnant les trois prix a été fixé à un million de dinars algériens (1.000.000 DA), dont la somme de 500.000 DA qui sera adjugée au premier de ce concours, alors que le deuxième et le troisième de ce prix se verront attribuer les sommes de 300.000 DA et 200.000 DA, respectivement.

Les prix seront remis lors du Congrès annuel de l'AALA, dont la tenue coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la langue arabe en décembre prochain.

Les conditions et les modalités de participation à ce concours sont mises à la disposition des candidats sur la page Facebook de l'AALA, qui a également prévu la possibilité de se renseigner sur ce prix en contactant ses services par email au : prizeaala.dz.

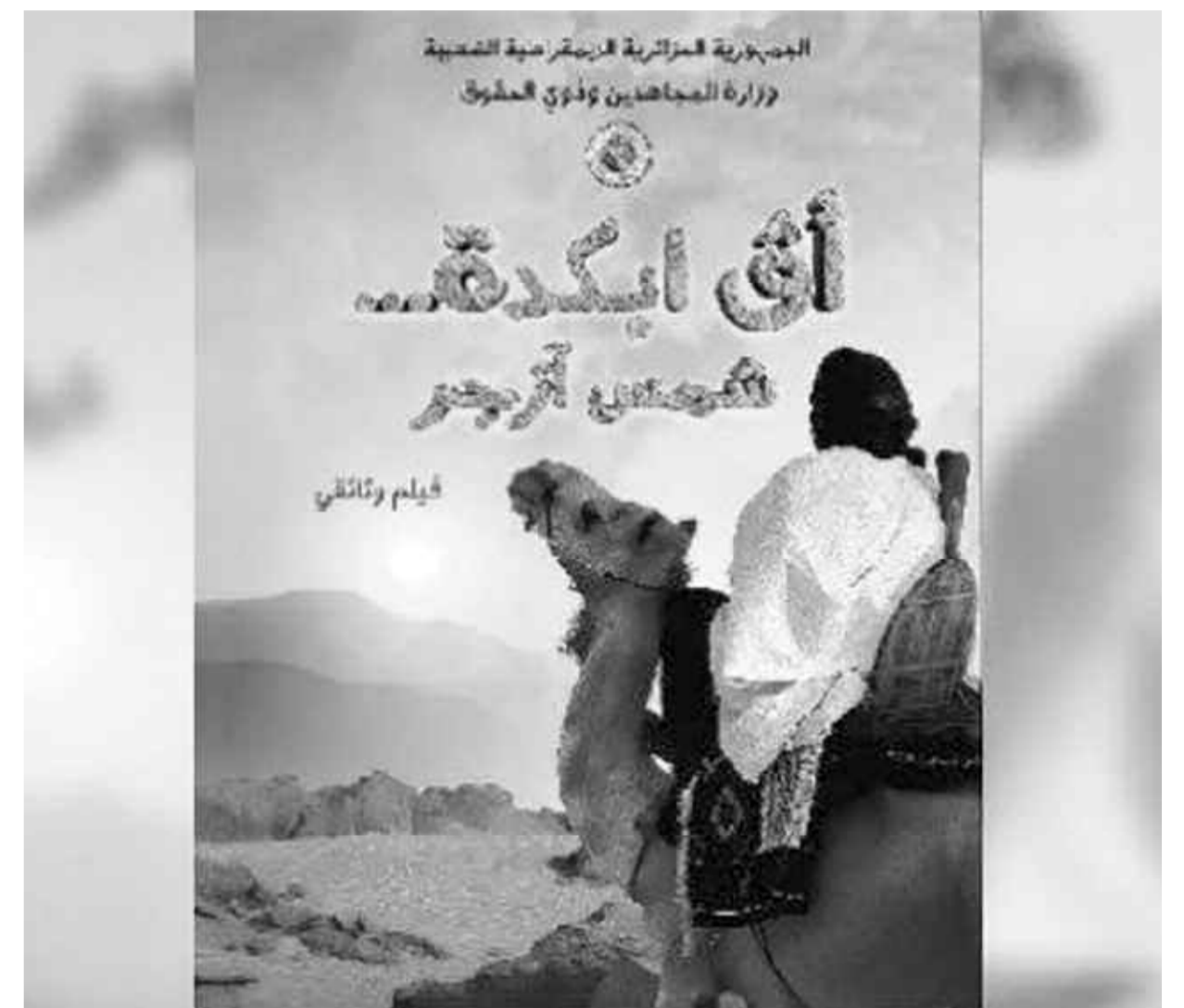
Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du président de l'AALA ou envoyé par courrier recommandé à l'adresse suivante : Monsieur le Président de l'Académie algérienne de la langue arabe, 6, rue Colonel M'hamed Bouguerra El-Biar, BP 402, El-Biar, Alger - Algérie, avant la date limite de dépôt des œuvres, fixée au 15 octobre 2024.

Fondé en 1986, l'Académie algérienne de la langue arabe, organisme national à caractère scientifique et culturel, vise à enrichir, promouvoir et développer la Langue arabe.

AVANT-PREMIÈRE DU FILM DOCUMENTAIRE « AG ABKEDA, SOLEIL DE N'AJJER »

Stations phares du parcours d'un symbole de la résistance au Tassili N'Ajjer

L'avant-première du film documentaire "Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer", réalisé par Chafia Benarab, retraçant le parcours et la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, Chef de la résistance populaire au Tassili N'Ajjer et moudjahid au sein des rangs de la Révolution de libération nationale, a été projetée lundi soir à Alger, dans le cadre d'une série d'œuvres audiovisuelles qui documentent la Mémoire nationale et le parcours des symboles et héros de l'Algérie.



La projection du film s'est déroulée à la salle Ibn Zeydoun à Riad El Feth, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de l'Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, et de la famille du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, de notables du Tassili N'Ajjer des wilayas d'Illizi et de Djanet, ainsi que de membres des deux chambres de Parlement, des moudjahidines et des artistes.

D'une durée de 1h10, cette œuvre historique jette la lumière sur la résistance dans la région du Tassili N'Ajjer, au sud-est de l'Algérie, contre la colonisation française au XIXe siècle et au début du XXe siècle, ainsi que sur la période de la Révolution de libération nationale, à travers le parcours du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda (1885-1962), riche en lutte et combat, à l'instar des attaques menées contre les centres militaires et les convois d'approvisionnement coloniaux qui tentaient d'envahir le désert algérien vers le Niger et les régions d'Afrique de l'Ouest,

mais se sont heurtés à une forte résistance des habitants de la région du Tassili N'Ajjer, outre les batailles menées depuis 1916 comme "Tinehidhane", "Takti" et "Tit". Ce documentaire, dont le tournage s'est déroulé dans plusieurs localités des wilayas de Djanet et d'Illizi, étayé par des images d'archives sur fond de musique locale, a mis en évidence les principales étapes de la résistance des Touaregs du Tassili N'Ajjer sous la houlette du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, et ce jusqu'à la Révolution de libération nationale en 1954.

La réalisatrice du film a tenté de faire connaître la communauté conservatrice des Touaregs où a grandi le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, pétri des valeurs nationales et révolutionnaire, sa lutte contre le colonialisme français et les batailles menées aux côtés des hommes braves des tribus du Tassili N'ajjer, et ce à travers de nombreux témoignages livrés par des historiens comme Lahcen Zaghidi,

des notables de la région et des intellectuels locaux.

Dans ce cadre, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné l'importance de ce documentaire historique dans la forme et le contenu, grâce notamment aux techniques utilisées dans sa réalisation, ajoutant qu'il s'agit "d'une œuvre exceptionnelle qui consacre les valeurs nationales et renforce le lien entre la génération d'hier qui a porté la bannière de la résistance, du djihad et de la libération et celle d'aujourd'hui, appelée à renouer avec les principes et valeurs de leurs aïeux et leur glorieuse histoire riche de symboles et de héros...".

"Le Chef Ibrahim avec sa personnalité hors-pair a marqué l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, en dirigeant la résistance populaire et en combattant au sein des rangs de la révolution de libération nationale aux côtés de Cheikh Amoud et des hommes vaillants du Tassili et de l'Ahaggar, ayant mené l'une des plus longues résistances au Grand Sud contre la colonisation française à la fin du 19e siècle et au début du 20e", a rappelé le ministre. "Nos moudjahidine du Grand Sud ont remporté de nombreuses victoires et réussi à faire échouer les plans de l'ennemi visant à anéantir les valeurs et l'identité nationales", a-t-il ajouté. "Le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, ce modèle de la résistance et du patriotisme, a défendu, aux côtés de ses compagnons d'armes, sa terre et son honneur avec bravoure et courage" et prému les enfants de la région contre les "plans de christianisation", a affirmé M. Rebiga. Le ministre a souligné, en outre, le rôle du moudjahid dans "la sensibilisation et la mobilisation durant la Glorieuse Révolution. A l'instar des enfants du Grand Sud, il avait son mot à dire face au colonisateur français et ses tentatives de séparer le Sahara algérien du reste du pays pour diviser les Algériens et porter atteinte à l'unité nationale".

CENTRE COMMERCIAL GARDEN CITY

Ouverture d'une nouvelle salle de cinéma



Une nouvelle salle de cinéma, dotée de moyens techniques et d'équipements numériques de dernière génération, a été inaugurée, dimanche à Alger, en présence de hauts responsables du ministère de la Culture et des Arts et de professionnels du 7e Art.

Ouverte au 3e étage du centre commercial Garden City, sis dans la localité de Ouled Fayet à Dely Ibrahim, la salle vient s'ajouter aux trois espaces de projection déjà opérationnels du complexe cinématographique TMV (Trending Music and Video). Ce nouvel espace dédié au 7e Art a été inauguré en présence du secrétaire général du département de la Culture, du fondateur du groupe TMV Production et Exploitation, Liès Aït Aoudia, et de responsables d'institutions cinématographiques sous tutelle.

Le complexe TMV surplombe le centre commercial Garden City, un bâtiment emblématique qui rappelle des «

images et des scènes de vie bien connues de La Casbah d'Alger », une idée de l'architecte-concepteur algérien, Tarik-Bey Ramdane, Prix national d'architecture du président de la République en 2021.

Le représentant de la ministre de la Culture et des Arts a mis en exergue l'intérêt porté par le président de la République à l'égard du cinéma, de l'industrie du cinéma et des professionnels du 7e Art en encourageant l'investissement dans ce domaine appelé à défendre, sauvegarder et promouvoir l'histoire glorieuse de l'Algérie et sa richesse culturelle. Il a également rappelé que la ministre de la Culture et des Arts « a toujours veillé à l'accompagnement et au soutien de tous les projets cinématographiques en mettant des moyens à la disposition des investisseurs ».

En plus de deux espaces de projection d'une capacité d'accueil de 240 et 80 places et d'une salle destinée aux projections privées de 12 places, le complexe haut de gamme s'est agrandi, avec la salle de cinéma n°1, dotée d'un écran de 15m2, de son Dolby

7.1, d'une projection laser et de 60 places dont quatre pour PMR (personnes à mobilité réduite). Une démonstration sur grand écran a été exécutée à travers la projection d'un court documentaire sur l'ouverture au public, en août 2023, du complexe cinématographique TMV, suivie d'une petite rétrospective sur le cinéma et les téléfilms algériens, pour conclure en beauté avec quelques extraits rappelant le génie créatif du réalisateur Mounès Khemmar, présent à cette cérémonie inaugurale parmi d'autres professionnels, dont le producteur Amer Behloul.

« Notre ambition est de soutenir la distribution et la production audiovisuelle dans ses contenus locaux », a notamment déclaré le directeur des lieux, fondateur du groupe TMV Production et Exploitation. Les directeurs du développement et de la promotion des arts, du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) et du Centre algérien du développement du cinéma ont souligné que « les salles obscures sont d'importants maillons de la chaîne de l'industrie cinématographique ».

DJANET

Organisation d'une exposition d'art et d'artisanat

Divers pans du riche patrimoine de la wilaya de Djanet sont à l'honneur dans une exposition initiée par la Direction locale de la culture et des arts dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai). La manifestation, qui a pour cadre le préau du siège de l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer, zone touristique de Tisrass, ville de « la Perle du Désert » (Djanet), prévoit de riches modèles et produits d'artisanat dont des bijoux, des effets vestimentaires traditionnels et des produits de vannerie et de sparterie.

Le directeur de l'office du parc culturel Tassili-N'Ajjer, Abdelkader

Haffaoui, a déclaré que les organismes de la wilaya s'emploient à préserver, avec le concours de différents partenaires, le patrimoine local par la valorisation de ses composantes et de divers pans culturels de la région. Animé par des associations culturelles et des artisans, le programme élaboré par la direction locale de la culture et des arts, en coordination avec l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer, prévoit un bouquet d'activités culturelles et artistiques dont l'objectif est de promouvoir le legs matériel et immatériel de la région. L'on relève, entre autres, l'organisation d'expositions d'artisanat au niveau des différentes régions

de la wilaya, des soirées artistiques animées par des vedettes de la chanson targuie, en plus de l'animation de communications sur les lois visant la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel, a indiqué la responsable de l'animation culturelle à la Direction de la culture, Bahia Bouceddi. Des exposés ayant trait aux voies de conservation des sites archéologiques et touristiques et de la protection de la faune menacée d'extinction sont enfin annoncés au niveau d'écoles primaires de régions enclavées regorgeant de gravures et dessins rupestres, dont « Tourrest », « Ihrir », « Bordj El-Houas » et « Tassit ».

38^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TUNIS

Les éditeurs algériens en force

L'Algérie participe à la 38e édition du Salon international du livre de Tunis, prévu jusqu'au 28 avril au Parc des expositions du Karam à Tunis, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Représentant l'Algérie, l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) occupera un pavillon contenant plus de 650 titres dans divers domaines, culturelle, littéraire et intellectuelle, des ouvrages parus chez 24 maisons d'édition algériennes, répartis dans différentes spécialités, entre histoire, littérature, philosophie, grands livres, littérature de jeunesse, reflétant ainsi la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie.

Le 38e Salon international du livre de Tunis, auquel prennent part également 314 maisons d'édition de 25 pays, se tient sous le slogan "Solidarité avec le peuple palestinien", dans un contexte où la bande de Gaza continue de subir, depuis le mois d'octobre 2023, l'agression de l'armée terroriste sioniste, qui a coûté jusqu'à maintenant, la vie à plus de 34 000 martyrs, et causé des dizaines de milliers de blessés et de disparus, ainsi que des destructions des édifices et de maisons.

Concernant le choix du slogan de cette édition, le comité d'organisation a expliqué par la volonté de "dénoncer les crimes barbares perpétrés par l'occupation sioniste, et briser le siège intellectuel qu'on essaye d'imposer", car l'enjeu aujourd'hui est lié à une bataille pour l'"existence culturelle", précisant par conséquent que "la préservation du patrimoine culturel est donc, au cœur du conflit".

Cette noble idée d'honorer la Palestine se consolide, ajoute les organisateurs, par la programmation de rencontres-débats, centrées sur l'identité palestinienne, la résistance de son peuple, les crimes de guerre et génocides lâchement commis par l'armée sioniste, ainsi que sur l'engagement littéraire et intellectuel, et cela avec la participation d'intellectuels palestiniens, dont le philosophe et penseur Ahmed El-Barkawi et l'écrivain Adaniya Shibli.

Le 38e Salon international du livre de Tunis accueille des intellectuels et écrivains de Tunisie, d'Italie (invité d'honneur), d'Argentine, du Yémen, de Mauritanie, de Chine et du Koweït, parmi lesquels le romancier algérien Waciny Laredj. L'Algérie était l'invitée d'honneur de la 34e session du Salon international du livre de Tunis, qui s'est tenue en 2018.

BOUIRA

Des autorisations pour la mise en exploitation de trois projets

Des autorisations exceptionnelles ont été remises mardi à trois investisseurs pour qu'ils puissent mettre en exploitation leurs projets réalisés à Bouira, Sour El-Ghozlane ainsi qu'à El Asnam, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

C'est au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya que le wali, Abdelkrim Laâmour, a remis les autorisations exceptionnelles aux trois investisseurs voulant mettre en production leurs projets, dont une unité de fabrication et montage d'ascenseurs électriques implantée dans la zone d'activité d'El Asnam (est de Bouira).

Le deuxième projet concerne une station de services réalisée sur la route menant vers la ville de Haizer, à quelque 8 km de la ville de Bouira, le troisième concerne un grand abattoir mixte construit à Sour El-Ghozlane (sud de Bouira).

A cette occasion, le chef de l'exécutif



a réaffirmé sa volonté d'œuvrer sans relâche pour aplanir les difficultés et lever les obstacles, notamment administratives, afin de permettre le lancement des projets d'investissement et d'accompagner les investisseurs dans le lancement et la réalisation de leurs projets. Pour booster le secteur économique dans cette wilaya du centre du pays, une zone industrielle de quelque 800 hectares est en cours d'aménagement pour une enveloppe financière de 2,5 milliards de dinars pour sa pre-

mière partie (250 ha). La position de cette zone industrielle lui permet de devenir un carrefour entre le centre et l'est et entre le nord et le sud du pays, Bouira étant située à seulement 100 km de la capitale, Alger, et attire de plus en plus d'investisseurs.

Grâce à la disponibilité d'un important foncier industriel, la wilaya, qui dispose de deux zones industrielles, offre de véritables opportunités et atouts aux investisseurs désirant réaliser leurs projets dans cette région.

BÉJAÏA

Une caravane du CSJ à Akbou

Une caravane du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) est arrivée lundi à Akbou (Béjaïa) pour une rencontre avec des jeunes de la wilaya, afin d'échanger sur les questions de l'heure, notamment la quête des voies et moyens à même de les impliquer davantage dans la vie politique et de les inciter à s'engager fortement dans leur environnement politique, économique et social. La rencontre qui a

réuni une cinquantaine de participants, issus de toutes les régions de la wilaya, et qui constitue un prélude à une rencontre nationale de la jeunesse, prévue en mai prochain, a permis de débattre de plusieurs thématiques, dont la participation des jeunes dans la vie politique et leur engagement dans les processus électoraux ainsi que leur implication dans les conseils municipaux en rapport avec le développe-

ment local. Trois ateliers, animés et encadrés par des enseignants universitaires, ont été ouverts à cet effet, avec l'objectif de formuler, à termes, des avis et des recommandations destinés à être soumis à la rencontre du CSJ de mai, attendue pour tracer une feuille de route nationale. Cette caravane a déjà atterri à Batna, Bouandès (Sétif), avant de marquer cette ultime halte à Akbou, rappelle-t-on.

PÊCHE DE PLAISANCE À ORAN

Les dangers de l'utilisation de filets à petites mailles

Une caravane de sensibilisation a été lancée à Oran, sillonnant les ports et les abris de pêche de la wilaya, visant à lutter contre l'usage des différents outils et engins interdits dans la pêche, a indiqué, lundi dernier, le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Menouar Maghni Sandid a déclaré que la caravane «sera présente pendant plusieurs jours aux ports de pêche d'Oran et d'Arzew, ainsi qu'aux abris de pêche et plages d'échouage de plusieurs communes, afin de sensibiliser les pêcheurs sur le danger d'utiliser les moyens interdits

dans la pêche, notamment les filets à petites mailles».

Le responsable a ajouté que la caravane abordera d'autres points, comme l'utilisation des filets par les bateaux de plaisance, alors que la loi leur accorde le droit de pêcher uniquement avec une canne, ajoutant que la Direction de la pêche et des ressources halieutiques travaille, depuis des mois, pour organiser l'activité de la pêche dans la wilaya. A cet égard, il a souligné que «de nombreux propriétaires de bateaux de plaisance sont, en fait, des pêcheurs qui utilisent divers moyens comme les filets», précisant

que sa direction encourage ceux qui souhaitent régler leur situation et passer du statut de bateau de plaisance au statut de bateau de pêche, à se rapprocher de l'administration et entreprendre les démarches nécessaires.

Le directeur de la pêche a ajouté que les personnes concernées peuvent obtenir une validation de leurs acquis professionnels, après un examen d'évaluation des qualifications, et que les démarches administratives pour passer du statut de bateau de plaisance à bateau de pêche «ne sont pas compliquées» et disposent de nombreuses facilités

SOUK-AHRAS

Le ministre de la Justice insiste sur la fourniture de services de qualité aux citoyens

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a insisté, lundi soir dans la wilaya de Souk-Ahras, sur la nécessité de "valoriser les structures judiciaires en fournissant des services de qualité aux citoyens".

Présidant, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Cour de justice, M. Tabi a appelé les fonctionnaires affectés aux guichets de ce nouvel édifice à "veiller à ce que les citoyens et les justiciables puissent obtenir les documents qu'ils sollicitent dans des délais très courts", ce qui reflétera, a-t-il dit, "les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer et moderniser les services judiciaires".

Le ministre a également déclaré qu'au regard des importants moyens mis en place par le secteur de la justice pour la modernisation et la numérisation de ses "documents comme l'extrait du casier judiciaire, le certificat de nationalité ou les jugements doivent être délivrés aux citoyens dans un délai très réduit".

Il a appelé, à cet égard, les fonctionnaires du secteur à "travailler davantage pour familiariser les citoyens avec les différents services et les systèmes informatiques que le secteur introduit à chaque fois pour moderniser et numériser ses services, à l'instar du service lancé à la fin de l'année 2023, et qui permet aux citoyens d'obtenir des jugements et toutes autres décisions judiciaires rendus dans une autre wilaya que celle où ils résident".

Selon l'exposé présenté au ministre, le nouveau siège de la Cour de Souk-Ahras se compose de plusieurs étages comprenant, au total, plusieurs salles d'audience, dont deux pour les affaires criminelles, deux pour les affaires pénales, deux pour les audiences civiles et une autre pour affaires concernant les mineurs, en plus d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'un salon d'honneur, en plus de bureaux, de magasins, de salles d'archives et de pièces pour les détentions temporaires.

Lors de sa visite dans la wilaya de Souk-Ahras, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a également présidé l'inauguration et la mise en service, à la grande satisfaction des citoyens, du premier siège de tribunal à M'daourouche (40 km du chef-lieu de wilaya).

IMPORTANCE DES ASSURANCES

La CNMA sensibilise les céréaliculteurs du Sud

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, à Ouargla, une rencontre régionale avec les céréaliculteurs du Sud afin de les sensibiliser sur l'importance des assurances agricoles pour la pérennité de leurs investissements et la sécurité alimentaire du pays, a-t-elle indiqué, mardi, dans un communiqué.

Lors de cet évènement organisé lundi sous le thème «La CNMA comme outil indispensable pour le développement de la filière des grandes cultures et la garantie de la sécurité alimentaire», la Mutualité agricole a réitéré son engagement envers le secteur agricole affirmant «être l'outil financier par excellence pour sécuriser les investissements et le revenu des agriculteurs». «En tant qu'acteur majeur du développement agricole, la CNMA s'engage à fournir des solutions d'assurance adaptées pour faire face aux risques menaçant la productivité et les investissements agricoles», a-t-elle assuré. Par ailleurs, la Mutualité agricole a mis en exergue les potentialités des régions sahariennes qui «regorgent de ressources remarquables leur permettant de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. «Les conditions agro-climatiques spécifiques de ces régions offrent des



opportunités uniques pour le développement de différentes filières, pouvant ainsi renforcer l'approvisionnement des grands centres urbains du Nord», a-t-elle fait valoir. Dans ce contexte, elle a rappelé que l'agriculture saharienne, durant la campagne céréalière de 2023, a comblé le déficit de la récolte enregistré dans les régions du Nord touchées par la sécheresse. La CNMA a également rappelé les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics, en mettant en place divers programmes de développement dans les régions du Sud afin de favoriser le développement socioéconomique de cette région. L'évènement a

réuni des représentants du CNIF-Céréales, des représentants des autorités locales, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de l'INSID, de la Chambre de l'Agriculture, des Directions des services agricoles, ainsi que des céréaliculteurs venant de plusieurs wilayas, à savoir Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Ménée, Adrar, In Salah, Biskra, El Oued. Cette journée a été l'occasion de débattre des défis rencontrés par la filière céréalière, de mettre en lumière les politiques adoptées pour y faire face et d'analyser la situation en vue de trouver des solutions efficaces, ajoute le communiqué.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Réception de 134 zones d'activités de petite taille à la fin 2024

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, mardi à Alger, la réception vers la fin 2024, de 134 zones d'activités de petite taille, dans le cadre de l'encouragement des initiatives d'investissement et d'un développement socioéconomique global. Le ministre qui s'exprimait devant la Commission des Affaires économiques, du développement, de l'industrie et du commerce à l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la réception de ces zones s'inscrivait dans le cadre "de la mise en œuvre du programme initial qui comprend 142 zones d'activités de petite taille, au niveau national, sur une superficie totale de 400 hectares dont l'aménagement a bénéficié d'une enveloppe financière de 15 milliards DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL)".

Il a indiqué que ce programme s'inscrivait dans le cadre "de la vision globale adoptée par les autorités publiques et visant à ériger les collectivités locales en unités attirant l'investissement", ce qui permettra, a-t-il dit, de "créer de la richesse et consacrer un développement socioéconomique global". D'autre part, M. Merad a indiqué qu'au titre de l'exercice 2024, 100 milliards DA ont été dégagés par le FGSCL, dans le but d'inscrire les différents programmes de développement au niveau local, une enveloppe qui a permis l'inscription de 5.380 projets". Par la même occasion, le ministre a affirmé que parmi les priorités du secteur figurait "la réhabilitation de certaines régions isolées, qui connaissent un grand déficit en matière de développement, et ce, à travers la réalisation d'opérations de rattrapage visant à remédier à ces manques de

développement, notamment au niveau des régions pauvres et fragiles, afin d'atteindre un équilibre dans le développement entre wilayas". A ce propos, il a rappelé que "les grands efforts consentis par l'Etat pour la relance et le soutien au développement économique équitable et durable, parallèlement à la préservation des acquis sociaux, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'appuient sur le travail participatif qui ouvre le champ de l'initiative à tous les acteurs". M. Merad a, en outre, mis l'accent sur "le renforcement de ces acquis à travers l'ensemble des régions du pays par les programmes annuels de développement ou ceux supplémentaires, en soutien aux wilayas accusant un retard en matière de développement, outre les mesures qui permettent l'amélioration des conditions de vie des citoyens".

ENERGIE

Vers la création de 4 instituts de formation spécialisés dans le domaine des mines

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé, mardi à Biskra, que quatre instituts de formation spécialisés dans le domaine minier seront créés à travers le pays.

Le ministre a précisé, au second jour de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, que son secteur reste "demandeur d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, spécialisée dans le domaine minier", même si, a-t-il rappelé, il existe des structures de formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il a été décidé de créer quatre nouveaux instituts à travers le pays, dont le premier sera ouvert dans la wilaya de Biskra. Les nouveaux instituts, devant être supervisés et encadrés par le groupe industriel public Sonarem, formeront des diplômés de "niveau international" qui auront suivi leur cursus en collaboration avec des entreprises étrangères spécialisées, dès lors que l'Algérie s'emploie, dans le cadre du développement de son économie, à assurer une formation de haut niveau conformément aux normes internationales dans le domaine minier. Notons que le ministre de l'Energie et des Mines poursuivra tout au long de la journée sa visite de travail dans la wilaya de Biskra où il inspectera plusieurs projets et équipements relevant de son secteur.

VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

L'ONU « alarmée »



L'ONU a dressé mardi un tableau alarmant des violences sexuelles liées aux conflits, précisant avoir vérifié 3.688 cas de viols et autres violences à l'égard des femmes en temps de guerre en 2023, soit une « augmentation spectaculaire » de 50% par rapport à l'année précédente.

Présentant son rapport annuel devant le Conseil de sécurité, la Représentante spéciale du

Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, Pramila Patten, a noté que les armes continuaient d'affluer entre les mains des auteurs de ces violences tandis que la plupart des victimes restaient les mains vides en matière de réparations. « La tâche essentielle et existentielle à laquelle nous sommes confrontés est de faire taire les armes et d'amplifier la voix des femmes en tant que groupe essentiel pour la paix », a déclaré Mme Patten devant les membres du Conseil.

La haute responsable onusienne a souligné que l'augmentation des cas enregistrés était « particulièrement alarmante » dans un contexte mondial où l'accès humanitaire reste sévèrement restreint et contraint.

La plupart des cas, soit 95%, concernaient des femmes et des filles. Dans 32% des incidents, des enfants, en

majorité des filles, ont été victimes. Même si le rapport rend compte de la gravité et de la brutalité de ces incidents, elle a souligné qu'« il ne reflète pas l'ampleur mondiale ni la prévalence de ce qui constitue un crime chroniquement sous-estimé et historiquement caché. »

« Nous savons que pour chaque survivante qui se manifeste, de nombreuses autres sont réduites au silence par les pressions sociales, la stigmatisation, l'insécurité, le manque de services et les perspectives limitées de justice », a-t-elle ajouté. De son côté, l'Ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes, Danai Gurira, s'est déclarée « choquée » de constater à quel point les crimes visant les enfants et les femmes se sont multipliés à travers le monde.

R. I. / Agences

ATTAQUES DES FORCES SIONISTES CONTRE L'ONU

Le patron de l'Unrwa exige une enquête

Le patron de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Philippe Lazzarini, a exigé une enquête du Conseil de sécurité sur les attaques de l'entité Sioniste contre l'ONU, dont 180 employés ont été tués dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste en octobre dernier.

« Le diplomate italo-suisse s'exprimait mardi devant la presse au siège de l'ONU à New York, à la suite du rapport du comité indépendant chargé d'évaluer le fonctionnement de l'Unrwa, présidé par l'ex-ministre française des Affaires étrangères

Catherine Colonna », ont rapporté des médias.

« J'ai demandé aux membres du Conseil de sécurité une enquête indépendante en responsabilité pour le mépris flagrant à l'égard des locaux de l'Onu, du personnel de l'Onu et des opérations de l'Onu dans la bande de Ghaza », a fait savoir Philippe Lazzarini.

Et de déplorer : « A la date d'aujourd'hui, 180 employés de l'Unrwa ont été tués, la semaine dernière ils étaient 178, et plus de 160 locaux ont été endommagés ou complètement détruits. »

L'Unrwa compte plus de 30 000 employés dans toute la région.

« Le véritable objectif derrière les attaques contre l'Unrwa est de nature politique: il est de priver les Palestiniens du statut de réfugiés à commencer par Ghaza, El Qods et la Cisjordanie occupée », a insisté Lazzarini. Le responsable en chef de l'Unrwa avait déclaré à maintes reprises que l'agence était confrontée à une campagne délibérée et concertée pour saper sa crédibilité, en allusion à l'entité Sioniste, qui tente de démanteler l'Unrwa.

R. I. / Agences

OBSERVATOIRE EURO-MÉDITERRANÉEN

Les conséquences des 200 jours de l'agression sioniste contre Ghaza sont « horribles »

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a qualifié mardi d'« horribles » les conséquences de l'agression sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis 201 jours, confirmant avoir documenté « plus de 140 fosses communes, aléatoires ou temporaires » dans la bande.

« L'Observatoire a déclaré qu'au 200^e jour de l'agression sioniste barbare contre Ghaza, environ 112 000 personnes sont tombées en martyrs et blessés, dont la plupart sont des femmes et des enfants, en plus de provoquer une famine et d'énormes destructions », selon des sources palestiniennes et onusiennes.

L'Observatoire euro-méditerranéen a souligné que « les conséquences de l'attaque sioniste contre la bande de Ghaza qui se poursuit depuis 201 jours, sont horribles en termes d'ampleur et de ciblage direct et délibéré des civils palestiniens, avec l'échec honteux de la communauté internationale à obliger l'entité Sioniste à se conformer au droit international humanitaire et aux ordonnances de la Cour internationale de Justice. »

« La bande de Ghaza est devenue pratiquement invivable à cause des énormes destructions des maisons et des infrastructures réalisées par l'armée d'occupation sioniste, qui ont touché plus de 60 % des bâtiments de la bande de Ghaza », a ajouté l'organisation. La même source a expliqué que « l'entité Sioniste a largué plus de 70 000 tonnes d'explosifs sur la bande de Ghaza, en plus des opérations de démolition au bulldozer et de destruction de tous les bâtiments à une distance allant jusqu'à un kilomètre à l'est et au nord de la bande dans le but d'établir une zone tampon. » Le communiqué de l'Observatoire euro-méditerranéen a affirmé que « l'entité Sioniste a mené l'opération de déplacement forcé la plus vaste et la plus étendue de l'histoire moderne, en forçant deux millions de Palestiniens, sur des ordres d'évacuation militaire et sous le poids des bombardements et des massacres, à se déplacer et à vivre dans des abris et des tentes, dont plus de la moitié sont concentrés dans la ville frontale de Rafah, qui est bombardée et menacée. »

« L'entité Sioniste a systématiquement travaillé à détruire le système de santé dans la bande de Ghaza », a affirmé l'organisation, et d'ajouter que « les forces d'occupation sioniste ont arrêté plus de 5 000 Palestiniens, dont des centaines de femmes, dans leurs maisons », dans des centres d'hébergement et durant leur exode sur les routes au cours du processus de déplacement forcé, toutes ces personnes continuent d'être victimes de disparitions forcées et sont soumises à de graves formes de torture jusqu'au meurtre. Selon le communiqué de l'Observatoire euro-méditerranéen, « plus de 140 fosses communes, aléatoires ou temporaires ont été documentées et, dans de nombreux cas, des enterrements de personnes exécutées sur le terrain par les forces d'occupation ont été enregistrés. »

La même source a souligné que « les fosses communes découvertes dans les hôpitaux, et notamment dans le complexe médical al-Shifa à Ghaza et le complexe médical Nasser à Khan Younés, soulèvent des soupçons sur le fait que l'armée sioniste a procédé à des exécutions extrajudiciaires contre des personnes arrêtées et détenues, avant de les enterrer. » L'Observatoire a rapporté que « des personnes ont été retrouvées menottées et d'autres qui semblaient recevoir des soins, et tout cela nécessite l'ouverture d'une enquête internationale sur ces crimes sans précédent. »

Le service de défense civile de la bande de Ghaza a annoncé dans la journée du lundi que le nombre de corps découverts s'élève à 283, dans une fosse commune du complexe médical Nasser à Khan Younés. L'entité Sioniste poursuit son agression barbare contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, malgré l'adoption d'une résolution d'un cessez-le-feu immédiat par le Conseil de sécurité de l'ONU et malgré sa comparution devant la Cour internationale de Justice pour des accusations de « génocide ». R. I. / Agences

COUPE D'ALGÉRIE

Le MCA premier finaliste

Le MC Alger a validé son ticket pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024 en s'imposant face au CS Constantine (2-1, après prolongations) mardi soir au stade Miloud Hadefti d'Oran dans la première demi-finale de l'épreuve, disputée à huis clos.

Le CSC a ouvert le score grâce au défenseur international Madani (20e). Le « Doyen » a égalisé par l'Ivoirien Zougrana (79e). Durant les prolongations, le capitaine Abdellaoui a inscrit le but de la qualification à la 117e minute. Auparavant, le MCA a inscrit deux buts, qui ont été refusés pour hors-jeu après consultation de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) par l'arbitre de la rencontre, M. Benbraham.

Le Mouloudia, solide leader de la Ligue 1 Mobilis, parvient à atteindre

ainsi la 10e finale de son histoire pour 8 trophées remportées.

Le MCA affrontera en finale le vainqueur de l'autre demi-finale



prévue ce mercredi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger) entre le CR Belouizdad et l'USM Alger (21h00). Les deux clubs algérois se sont rencontrés à onze reprises en « Dame

Coupe ». Le Chabab mène le bal avec 4 victoires contre 2 pour l'USMA, alors que 5 confrontations se sont soldées par un nul. Cette seconde demi-finale sera arbitrée par Lotfi Bekouassa, assisté de

Akram Abbès Zerhouni (1e assistant) et Adel Abane (2e assistant). Le quatrième arbitre sera Youcef Gamouh. La VAR sera dirigée par l'arbitre international Mustapha Ghorbal.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024 DE JUDO

Les équipes nationales au Caire pour le titre

Décisifs à plus d'un titre seront les championnats d'Afrique 2024 de judo, dont le coup d'envoi sera donné jeudi au Caire en présence d'athlètes représentant 35 pays.

La délégation des équipes nationales s'est envolée lundi soir en direction de l'Egypte. Durant une compétition capitale pour la qualification aux jeux Olympiques de Paris, les judokas vont concurrencer pour récolter le maximum de médailles d'or en individuel et le titre africain par équipes mixtes selon le directeur des équipes nationales Abdenour Grioua. «Le judo national a sa place et son prestige sur le plan africain. A chaque échéance, nous devons jouer pour les premières places. Dans le par équipes mixtes, nous viserons le sacre africain. Avec six athlètes, à savoir trois filles et trois garçons, nous pourrions en cas de consécration assurer notre participation par équipes à Paris et en individuel pour

les six éléments» a-t-il fait savoir. Pour Driss Messaoud Redouane (-73 kg) et Amina Belkadi (-63 kg), l'échéance africaine sera le tournant pour la qualification aux Olympiades. «Si les deux athlètes arracheront l'or, 700 points supplémentaires seront ajoutés à leurs compteurs points. Vu leur classement actuel dans le ranking olympique, à savoir 23e avec 2406 points et 28e avec 1818 points, Driss et Belkadi gardent leurs chances intactes pour se qualifier directement à la manifestation olympique. Ce qui ouvrira les portes à Yasser Bouamar 46e olympique dans la catégorie de -100 kg pour décrocher la qualification par quota continental» a-t-il expliqué.

A propos du nombre d'athlètes participants, «9 compétiteurs et 7 compétitrices représenteront le sport au tatami au Caire» selon M. Grioua. Au sujet des pays qui vont gêner les équipes nationales, Grioua a estimé que l'Egypte, la

Tunisie, le Nigeria et le Cameroun ne reverront pas leurs ambitions à la baisse. «Nous sommes conscients que dans chaque catégorie, il y aura au moins deux athlètes qui vont nous causer des difficultés. Cela dit, nous avons veillé à la bonne préparation de nos éléments. Le stage précompétitif a eu lieu à la salle d'El Biar».

Interrogé sur l'état de santé de Driss qui a connu une longue convalescence, Grioua a rassuré par rapport à la blessure de l'une des valeurs sûres de notre judo. «Il a repris les entraînements au moment opportun. Après chaque arrêt brusque pour un athlète, il est clair qu'il va connaître une baisse sensible de forme. Driss a une force mentale qui lui a permis de se surpasser. D'ailleurs, je peux dire qu'il a récupéré toutes ses sensations. Il est prêt à conserver son titre africain. Si ce sera le cas, il composera son ticket pour les JO 2024.»

APS

Des fédérations internationales sportives s'interrogent sur leur avenir en France

La Fédération internationale automobile (FIA), dont le siège est à Paris, et celle de football (Fifa), qui envisageait de l'y installer, songent à quitter la France où « le système juridique et fiscal ne semblent pas être adapté à leurs activités », ont-elles estimé à l'issue d'une réunion mardi.

« Bien que la France soit le berceau du sport automobile, la concurrence internationale, notamment en termes de coût du travail, et la mondialisation du sport, fragilisent cette position », explique Xavier Malenfer, le directeur relations institutionnelles et internationales à la FIA dans un communiqué commun. « Sans clarification, par la reconnaissance d'un statut spécifique pour les fédérations sportives internationales, il y a peu d'espoir de voir les activités de la FIA se développer davantage et cela malgré tous les atouts incontestables de Paris », poursuit-il.

Depuis juin 2021, la Fifa, créée à Paris en 1904 et dont le siège est à Zurich en Suisse, dispose d'une antenne parisienne, chargée des relations avec les fédérations, des coopérations techniques en faveur du développement du football. La capitale française abrite aussi une chambre de compensation chargée notamment des mécanismes de solidarité.

Une première étape avant de déménager tout son siège en France

Mais en décembre 2023, le Conseil constitutionnel a censuré cet avantageux régime fiscal, invoquant l'égalité devant l'impôt et remettant ainsi en cause l'installation de ces fédérations.

« Les fédérations sportives internationales ne demandent pas des privilèges extraordinaires, ou à être mieux traitées que les autres types d'organisations, mais pas moins bien non plus », conclut Kenny Jean-Marie, qui dirige l'antenne parisienne de la Fifa.

SANS IDENTITÉ



20h25

TMC

Le docteur Martin Harris se rend à Berlin avec sa femme pour un congrès de biotechnologie. A l'aéroport, il oublie son attaché-case sur un chariot. Arrivé à l'hôtel, il repart immédiatement le chercher, ne prenant pas le temps de prévenir son épouse. Mais son taxi a un accident. Quand Martin se réveille à l'hôpital, il a des trous de mémoire. Personne ne sait qui il est, et personne ne semble le chercher, pas même sa femme. Un thriller cauchemardesque et terriblement prenant, grâce à un scénario astucieux et une réalisation nerveuse.

TOKYO VICE
SUR LE FRONT



20h10

CANAL+

Jake retrouve sa famille aux Etats-Unis pour fêter le 60e anniversaire de son père. Pendant ce temps, les membres du clan Chihara-Kai organise les funérailles de leur chef. La question de sa succession se fait plus pressante. Naoki Hayama assure la régence et reste persuadé que Tozawa a commandité l'assassinat de leur chef. Sato prône la prudence et préfère réunir des preuves solides avant tout. Lors de son interrogatoire, un des tueurs avoue à Katagiri avoir été payé par Tozawa. Le scénario fait habilement cohabiter l'enquête journalistique et l'enquête policière. Les rebondissements viennent animer l'intrigue dense.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

• 2

« Quand la police piège la messagerie du crime » : En infiltrant un réseau téléphonique crypté, la police judiciaire française a espionné les 200 membres les plus importants de la criminalité organisée mondiale • « Centrales photovoltaïques, le grand déploiement » : Partout en France, les projets de parcs photovoltaïques au sol se multiplient. Ceux-ci, toujours plus grands, suscitent colère de certains habitants, qui voient changer les paysages des campagnes où ils vivent • « Titicaca, le lac meurt de soif » : Le célèbre lac Titicaca, située à 3800 mètres d'altitude entre le Pérou et la Bolivie, est à son plus bas niveau depuis 70 ans...

LES SECRETS DU CHÂTEAU



20h10

• 3

Lors de la fête annuelle donnée au château de la Rochefoucauld, près d'Angoulême, un crime sanglant est commis. La victime est Cédric De Breuil, un entrepreneur de renom, époux de la comtesse Louise de Camaran. Une femme qu'Alex Meurisse, le commandant chargé de l'enquête, semble très bien connaître. En effet, vingt ans plus tôt, Louise et Alex ont vécu une histoire d'amour, étouffée par les parents de Louise, qui ne voyaient pas d'un très bon œil cette relation entre leur fille et le fils de l'intendant de leur domaine de l'époque.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

CRIME À CIEL OUVERT
SOL TRAITRE



19h55

arte

Pour élucider une affaire criminelle, l'inspecteur Maik Briegand est contraint de retourner dans sa région natale : le cadavre d'une jeune fille a été trouvé sur les rives d'un lac, dans la ville de Lauchhammer, en Basse-Lusace. Sur place, il fait équipe avec l'enquêtrice Annalena Gottknecht, et se heurte à la police locale. Au fil de l'enquête, l'inspecteur est confronté au souvenir d'un événement traumatisant de sa jeunesse qui refait surface. Parallèlement, des soupçons de corruption et de trafic de drogue sur fond de secrets politiques se font jour, dans cette région désindustrialisée de l'ex-Allemagne de l'Est.

LE TEMPLE ÉGYPTIEN
DE DENDÉRAH



20h05

• 5

A 460 kms au sud du Caire, à proximité de Louxor, le temple de Dendérah est un haut lieu de culte depuis l'Ancien Empire égyptien. Ce complexe antique n'a pas encore révélé tous ses secrets : orné d'un ensemble de signes du zodiaque spectaculaires et mystérieux, il servait aux prêtres astronomes à tenter de décrypter le fonctionnement de l'Univers durant l'Antiquité. Dans les profondeurs du bâtiment, des chercheurs étudient actuellement le site pour en apprendre davantage, aidés par des reconstitutions en 3D qui en restaurent la splendeur originelle.

GERMANWINGS,
9 ANS DÉJÀ



20h10

RMC
STORY

Le vol 9525 de la compagnie aérienne Germanwings effectuait un vol depuis Barcelone vers Düsseldorf. Alors qu'il survole les Alpes françaises, un contrôleur aérien fait remarquer au commandant de bord que l'avion perd de l'altitude de manière alarmante, mais le cockpit ne réagit pas. Soudain, l'avion disparaît des radars. Plusieurs heures de recherches sont nécessaires pour retrouver le lieu du crash, et une fois l'épave retrouvée, il ne fait aucun doute qu'aucun passager n'a survécu. Les enquêteurs dépêchés sur les lieux sont rapidement confrontés à une thèse sinistre et inimaginable...

BROADCHURCH



20h05

Chérie
25

Trois années ont passé depuis la mort du jeune Danny et le procès de Joe Miller. Alec Hardy et Ellie Miller travaillent sur une nouvelle affaire. Trish Winterman, caissière dans un supermarché, affirme avoir été agressée sexuellement. La victime n'a pas de souvenir précis des événements car elle a été assommée avant d'être violée. Le drame se serait déroulé lors de la fête d'anniversaire de l'une de ses amies. La troisième et ultime saison de cette excellente série s'ouvre sur une nouvelle affaire déjà prenante, notamment grâce au personnage fragile et émouvant de Trish Winterman, remarquablement incarnée par Julie Hesmondhalgh.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:19
Dohr	12:46
Asr	16:31
Maghreb	19:30
Icha	21:01

SITUATION DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

AMNESTY INTERNATIONAL RECENSE DE NOMBREUSES VIOLATIONS EN 2023

De nombreuses violations des droits humains au Sahara occidental, notamment des atteintes aux droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, en particulier contre des personnes favorables à l'autodétermination du peuple sahraoui, ont été recensées en 2023 par l'ONG « Amnesty international ».

Dans son rapport annuel sur les droits humains publié mercredi, l'ONG souligne qu'à plusieurs reprises, les autorités marocaines d'occupation « ont réprimé la dissidence et restreint le droit à la liberté de réunion au Sahara occidental. » Elle cite, à ce titre, le cas de la militante sahraouie Mahfouda Lefkir dont le domicile, situé dans la ville de Laâyoune occupée, a été placé sous surveillance, entre le 4 mai et le 20 juin, après que cette femme se soit rendue à Dakhla pour témoigner sa solidarité à des militants locaux.

« Des membres des forces de l'ordre la suivaient chaque fois qu'elle sortait, ont empêché d'autres militants de lui rendre visite en les frappant quand ils arrivaient devant chez elle, et ont proféré des insultes contre elle et sa famille », indique l'ONG.

Le 4 septembre, premier jour de la première visite au Sahara occidental de Staffan de Mistura, envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, les forces marocaines d'occupation « ont dispersé de force une manifestation pacifique organisée à Laâyoune » occupée, ajoute l'ONG qui affirme que les agents marocains « ont agressé physiquement et verbalement au moins 23 manifestants sahraouis, parmi lesquels figuraient



deux femmes (Salha Boutenkiza et Mahfouda Lefkir) et un homme dénommé Bouchri Ben Taleb ». « Ils ont traîné ces manifestants au sol, leur ont donné des coups et les ont menacés », soutient Amnesty international.

Selon cette ONG, le 7 septembre, à Dakhla, des membres des forces marocaines ont arrêté « arbitrairement » au moins quatre militants sahraouis, dont Hassan Zerouali et Rachid Sghayer, et « les ont maintenus en garde à vue au poste de police d'Oum Bir, dans cette même ville, pendant sept heures, les empêchant ainsi de rencontrer Staffan de Mistura. » La politique de répression menée par l'occupant marocain a empêché le 21 octobre, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA) de tenir son premier congrès national à Laâyoune.

« Des personnes venues y participer ont indiqué à Amnesty International avoir subi des violences physiques de la part d'agents » des forces marocaines d'occupation, révèle l'ONG, qui souligne que les autorités marocaines ont « maintenu la fermeture physique, imposée en 2022, du siège de Laâyoune de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits humains commises par l'Etat du Maroc (ASVDH). » Même les étrangers n'ont pas échappé aux violations des droits humains pratiquées par le Makhzen. Le 14 mai, « en dehors de toute procédure régulière, les autorités marocaines ont expulsé de Laâyoune Roberto Cantoni, chercheur de nationalité italienne qui menait des recherches sur l'utilisation des énergies renouvelables au Maroc et au Sahara occidental », indique Amnesty.

Par ailleurs, l'ONG soutient que les

autorités marocaines « ont torturé ou maltraité des personnes considérées comme critiques à leur égard. » Elle cite, à ce propos, le cas de Abd El Tawab El Terkzi, détenu « arbitrairement », le 18 avril, à Laâyoune, pendant 90 minutes à la suite de son apparition dans la vidéo d'un touriste espagnol, où il disait être fier d'être sahraoui et favorable à l'autodétermination pour son peuple. « Il a subi des tortures et d'autres mauvais traitements aux mains des agents de la force publique, qui lui ont notamment mis des menottes et une cagoule, l'ont giflé, lui ont craché dessus et l'ont menacé de le violer et de le tuer à l'acide », détaille l'ONG.

« Même les militants marocains n'ont pas été épargnés par la politique de répression du régime. En mai, au moins cinq personnes étaient privées du droit de lire et d'écrire en détention », affirme l'ONG qui cite les cas de Rida Benotmane, écrivain et membre de l'Association marocaine des droits humains, et Mohamed Ziane, 80 ans, universitaire et avocat spécialiste des droits humains, ainsi que trois journalistes, Taoufik Bouachrine, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni.

Amnesty International a déploré l'absence de justice pour la mort des migrants africains, affirmant que « les autorités n'ont toujours pas amené quiconque à rendre des comptes pour la mort d'au moins 37 migrants et la disparition de 76 autres le 24 juin 2022 », lorsque les forces de sécurité marocaines et espagnoles avaient eu recours à une force excessive contre environ 2.000 migrants d'Afrique subsaharienne qui tentaient de franchir la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Melilla.

TRAGÉDIE ROUTIÈRE
À TAMANRASSET

Huit morts et quatorze blessés

Les membres du Centre Avancé d'Arak, avec l'appui de l'Unité de la Protection Civile du Secteur In Amguel à Tamanrasset, sont intervenus, mardi dans la soirée, dans un accident de la circulation qui s'est produit sur la route Nationale n°01, à environ 100 km du village d'Arak en direction de la commune d'In Amguel.

Le dérapage puis le renversement d'un véhicule de transport des voyageurs a causé la mort de 8 personnes de sexe masculin et des blessures à 14 autres, dont une femme.

La Protection civile a avancé que, « les blessés ont été soignés sur place et évacués rapidement par l'équipe d'intervention à l'hôpital de Tamanrasset. »

Les dépouilles mortelles des victimes ont été déposées au service mortuaire du même hôpital.

UNE DANGEREUSE BANDE
DE CAMBRIOLEURS
DÉMANTÉLÉE À BAB EZZOUAR

Plus d'un milliard de centimes récupérés

La circonscription administrative de la seconde circonscription administrative de BabEzzouar ont bouclé une affaire criminelle de qualité, liée à des vols par effraction de locaux commerciaux. C'est ce qu'annonce ce mardi un communiqué de la DGSN, qui fait par ailleurs état de l'arrestation de 4 suspects, âgés entre 31 et 39 ans, natifs de la capitale, et membres de cette dangereuse bande criminelle. Cette affaire criminelle de qualité s'est également soldée par la découverte et la saisie de pas moins de 17.502.000 DA, équivalent à plus d'un milliard et demi de centimes, ainsi que « des carnets de chèques et des cachets humides. » Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, vols par effraction et blanchiment d'argent.

ORAN

Plus de 880 familles du quartier de Ras El Aïn relogées

Au total 883 familles, résidant au quartier « Ras El Aïn » de la ville d'Oran ont reçu les clés de leurs nouveaux logements publics locatifs, dans la localité d'Al-Chehairia (daïra de Bettioua).

Cette deuxième opération de relogement fait suite à celle qui a été organisée à la fin de l'année 2023. Elle a permis le relogement de 1 423 familles. Pour mener à bien cette importante opération, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés.

Le processus de démolition des bidonvilles a également été lancé immédiatement après l'évacuation de leurs occupants.